

Captage de biogaz et dialogue avec les riverains impactés

Les courbes des plaintes recueillies par la Surveillance Régionale des Odeurs sont éloquentes, en 2015. 195 plaintes, dont 137 l'hiver, montrent qu'à tout le moins, les riverains, sous la brise de mer, dégustent ! En 2016 cependant, cette courbe pique du nez à partir du mois d'avril.

Sur le site, au sortir d'une gravière, Eric Trinquier, le directeur, dit faire ce qu'il peut pour limiter des nuisances dont il reconnaît la réalité. « Nous adaptons notre façon d'exploiter mais, entre imaginer une solution, et la mettre en œuvre, il y a parfois du temps qui passe ». Celui, par exemple, de commander une étude olfactive à un bureau d'études lyonnais, Riquier Etudes Environnement.

Pour le directeur, la situation va fortement s'améliorer avec les travaux qui viennent de s'achever. « Nous avons placé onze drains verticaux entre mai et juin sur notre unique casier de trois hectares en exploitation ». Méthane avec d'autres gaz y sont captés vers une turbine de 840 KW, exploitée par Valtech, la filiale énergie du groupe. Celle-ci vend l'électricité produite à EDF, à partir des 500 m3 de gaz extrait par heure.

« Et nous voyons comment en installer un second ! » se réjouit le responsable du site.

Ce qui alimente le soupçon des riverains, exprimé en première page.

Propos recueillis par Michel Neumuller, juillet 2016.

Des interlocuteurs très méfiants

Et la couverture des couches d'ordures par des mâchefers, un résidu d'incinération, ne recueille pas plus l'assentiment des membres du collectif. « Ça assure une excellente étanchéité ! » affirme Eric Trinquier. « C'est encore un argument pour les faire venir de Nice où ils ne savent ni ne veulent les traiter ou les stocker », critique Maryse Charnier, du collectif, inquiète d'un projet de maturation de ces mâchefers, sur place.

De toute évidence, la confiance n'est pas de mise entre les deux parties. Pour les riverains, chaque initiative de Véolia pour réduire la nuisance olfactive cache une intention financière.

« Nous avons quand même décidé de nous voir tous les trimestres, il faut échanger. Mais reconnaissons que les plaintes émanent de quatre à cinq personnes, toujours les mêmes, qui ne sont pas originaires de Ventavon » souligne M. Trinquier.

« Faut avoir ses aïeux enterrés au cimetière du village pour être pris au sérieux, ici ! » relance de son côté Marie-Hélène, autre riveraine. « Nous étions là avant la décharge, mais ça, ça compte moins ».



Eric Trinquier, le directeur du site : « nous exploitons ce casier avec couverture immédiate des déchets et captation des gaz ».

Faites un geste pour l'environnement : demandez à recevoir la lettre des odeurs par mail, en écrivant à contact.air@airpaca.org

Surveillance des odeurs

A Ventavon des « étrangers » à l'odorat trop fin

Le centre de stockage de déchets de Véolia récupère désormais ses biogaz. Cependant, des riverains n'y voient qu'un effet modéré sur la situation olfactive. Et ne tiennent pas l'exploitant en odeur de sainteté.

Un nuage d'ailes blanches et noires s'élève à l'approche du quatre-quatre. Goélands et milans noirs espèrent un repas, mais en vain. Ils se reposent donc vite près des tuyaux noirs du réseau de captation de biogaz, en attendant un camion d'ordures, un vrai.

A 800 m au nord, les habitants du hameau de Valent, de leur côté, se réunissent dans la cuisine de l'un d'entre eux. « Le gaz valorisé ? Un stratagème pour faire venir des déchets des Alpes-Maritimes et produire plus d'électricité. Véolia a flairé la bonne affaire » soutient un pilier du collectif Vie et Avenir en Val de Durance. Celui-ci réunit une trentaine de résidents de Ventavon (Hautes-Alpes). Ils supportent mal les mauvaises odeurs du centre de stockage de déchets urbains ouvert en 2003, dans cette vallée parsemée de vergers aux filets anti-grêle.

« A vomir ! L'été dernier l'air chargé d'odeurs pestilentielles nous réveillait la nuit » se souvient Marie-Hélène, un autre membre du collectif. « La ventilation mécanique faisait entrer ces odeurs de pourriture, et on ne pouvait pas, bien sûr, se réfugier dans le jardin ». (suite page 4)

Lettre des odeurs - Région PACA
Juillet 2016



➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

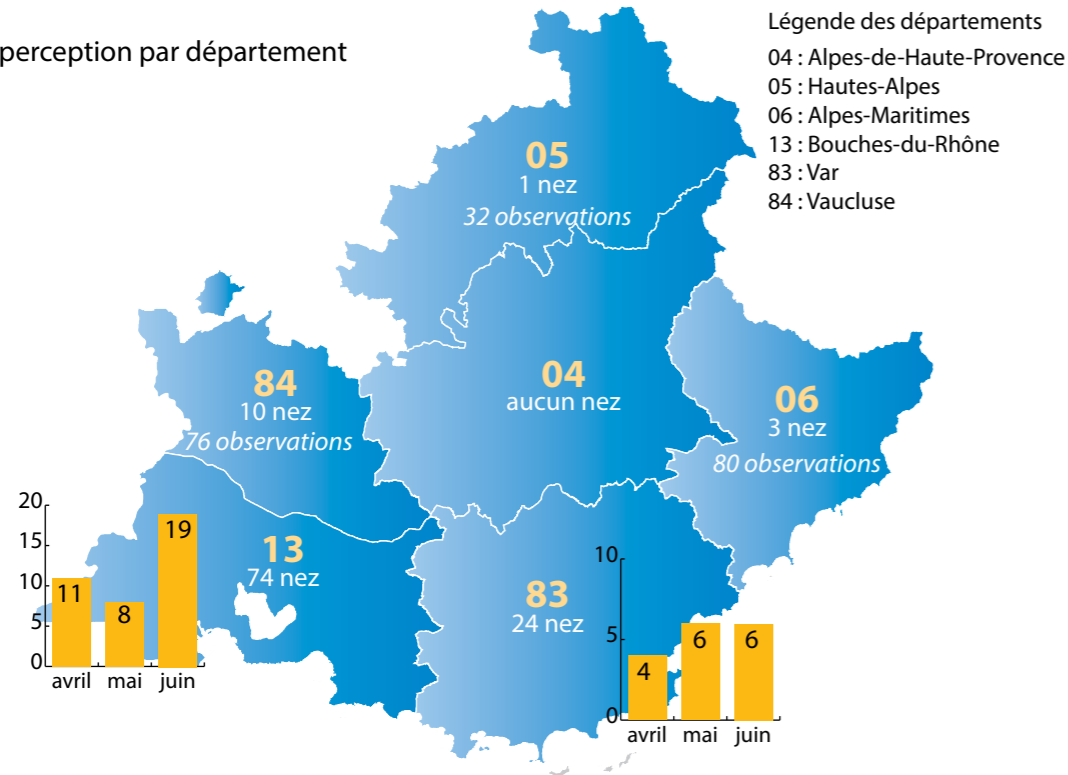
➤ Signalez une gêne olfactive

04 42 02 45 75
www.sro-paca.org



Papier recyclé

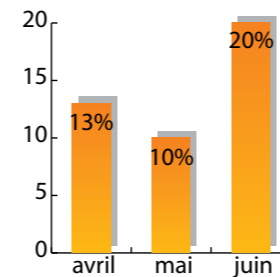
Taux de perception par département



Jury de nez

Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception régional moyen est de 14 %, c'est-à-dire qu'en moyenne une observation sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre. Ce taux est plus faible que celui du trimestre précédent.



Glossaire

Observation : le fait de « renifler » l'air extérieur.

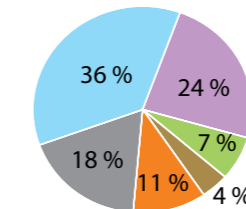
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.

Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Les odeurs les plus citées sont classées dans la rubrique « industrie », suivies par les odeurs de « circulation ».

- Industrie
- Circulation
- Déchets ménagers
- Stations d'épuration
- Egouts
- Brûlage
- Autres



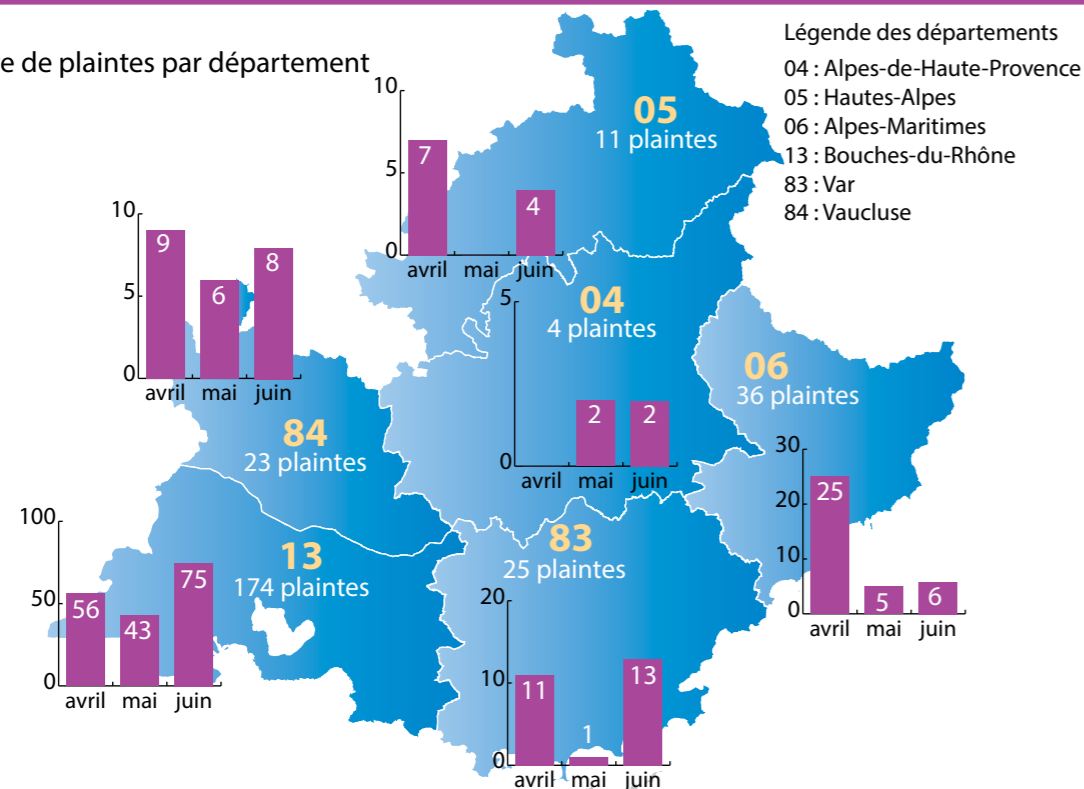
Zoom jury

Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 37.

Nombre d'observations entre avril et juin 2016 : 1684.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 7.

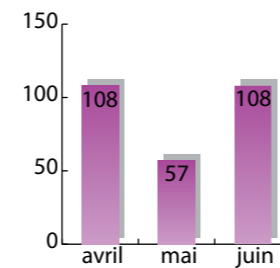
Nombre de plaintes par département



Plaintes

Nombre de plaintes recensées

Plus de 270 plaintes ont été recensées au cours du 2^{ème} trimestre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nombre en baisse par rapport au trimestre précédent.



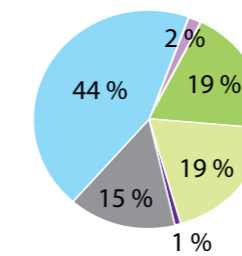
Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Origine des odeurs des plaintes

Les odeurs les plus ressenties sont liées à l'industrie. La part des odeurs liées aux stations d'épuration est en large hausse par rapport au trimestre précédent, celle des odeurs « déchets » est en baisse.

- Industrie
- Circulation
- Déchets ménagers
- Stations d'épuration
- Agriculture
- Agro-alimentaire
- Autres



Zoom plaintes

- Rapports de plaintes : nombre : 10
 communes les plus concernées : Gardanne (2 rapports)
 Tarascon (2 rapports)

- Communes ayant connu le plus de plaintes
 Ensues-la-Redonne (29)
 Marseille (22).